



Compte cloturer et interdit bancaire

Par **elbiar**, le **15/10/2008** à **01:49**

Bonjour,
j'avais un compte à la banque postale qui à été clôturer par eux, car j'avais des soucis financière, et puis j'ai deux chèques chez eux qui ont fait de moi un interdit bancaire, je suis partie à ma banque postale vue que j'ai perdu les beneficières des deux chèques, ils m'ont dis qu'il ne pouvaient rien faire pour moi, alors je suis partie à la banque de france, ils m'ont dis que je pouvais verser à ma banque le montant des chèques impayés et de leur demander de bloquer pendant un an cette somme sur mon compte, et biensur il y a des pénalités. quesque vous me conseiller?

merci

Par **juri15**, le **15/10/2008** à **14:08**

Bonjour,

Si vous ne savez plus qui sont les bénéficiaires des chèques, le seul moyen d'obtenir la levée de votre interdiction bancaire est effectivement de faire bloquer la provision par votre banquier pour chacun des chèques, et de régler les pénalités.

Il n'y a rien à faire d'autres.

Cordialement,
Juri15